

RANKIDS de l'Ain Règlement 2025



→ Les changements 2025 sont surlignés en bleu.

Le Rankids de l'Ain 2025 est un classement organisé par le Comité départemental de golf de l'Ain réservé aux jeunes licenciés d'un club de l'Ain. Il s'appuie sur les compétitions individuelles Jeunes se déroulant dans le département de l'Ain. En participant au RanKids, le joueur en accepte le présent règlement.

A l'issue de chaque compétition, des points « RanKids » sont attribués à tous les joueurs en fonction de leur position au classement de l'épreuve (voir barème). Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions. Le classement au Rankids est régulièrement actualisé et publié sur le site du Comité de golf de l'Ain http://comitegolfain.com/

Compétitions éligibles

Toutes les compétitions individuelles Jeunes se déroulant dans l'Ain sont éligibles pour le classement RanKids (y compris les circuits privés) à condition qu'elles soient ouvertes à tous et que ces compétitions respectent les préconisations de distance de jeu Jeunes de la FFG (cf. FFG vademecum 2025 p.255). Pour une compétition qui n'aurait pas respecté les distances préconisées, les résultats peuvent ne pas compter pour le Rankids. Le jeune joueur peut donc choisir librement les compétitions auxquelles il souhaite participer ainsi que leur nombre.

Calendrier

Pour 2025, les compétitions comptant pour le RanKids commencent avec l'Uskids de Divonne le 5 avril 2025, la dernière est le Championnat de l'Ain « Jeunes » ou « Espoirs » les 27-28 septembre 2025 à Mionnay. Les dates éligibles pour la Rankids figurent au Calendrier Jeunes 2025 et sont marquées d'un point vert.



« Majeurs »

En 2025, deux compétitions sont des évènements « Majeurs » : le <u>Criterium de l'Ain</u> et le <u>Championnat de l'Ain</u> des Jeunes .A ce titre, pour ces compétitions <u>les points gagnés sont majorés</u> (voir barème indiqué plus loin).

Conditions de participation

Pour participer au Rankids de l'Ain, le joueur doit être, à la date limite d'inscription de sa 1ère compétition :

- Licencié d'un club de l'Ain
- Membre de l'AS de son club
- A jour du guestionnaire de santé ou du certificat médical de l'année en cours.

Pour être classé au Rankids Ain 2025 il n'y a aucune démarche à effectuer, ni de droit de jeu spécifique à régler.

Le classement au RanKids de L'Ain 2025 est établi par catégories d'âges :

- U8 : années de naissance : 2017-2018-2019
- Poucet.te.s : années de naissance : 2016-2015
- Poussin.e.s : années de naissance : 2014-2013
- Benjamin.e.s : années de naissance : 2012-2011
- Minimes filles et garçons : années de naissance : 2010-2009

Le surclassement d'une catégorie à l'autre n'est pas autorisé. En catégorie Poucet.te, un joueur/une joueuse classé.e qui repasse non-classé.e reste au Rankids de l'année en cours.

Limitation d'index par catégorie

Catégorie	Garçons / index maximum	Filles / index maximum	
U8	53,4 ou drapeau blanc	53,4 ou drapeau blanc	
Poucet.te.s	53,4	53,4	
Poussin.e.s	40,4	45,4	
Benjamin.e.s	30,4	38,4	
Minimes	25,4	32,4	

Attribution des points et classement

Lors d'une compétition éligible au Rankids, tous les participants marquent des points par catégorie d'âge et de sexe selon son classement à la compétition. Le joueur apparait donc au Rankids dès sa première compétition. Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions.

Au-delà de 6 compétitions, seuls les 6 meilleurs résultats sont comptabilisés pour le Rankids.

Les points Rankids 2025 sont attribués selon le barème suivant :

	Points Rankids			Points Rankids	
Place	Epreuve 1 jour	« Majeurs* »	Place	Epreuve 1 jour	« Majeurs* »
1er	500	750	16è	53	80
2è	300	450	17è	51	77
зè	190	285	18è	49	74
3è 4è 5è 6è	135	200	19è	47	71
5è	110	165	20è	45	68
6è	100	150	21è	43	65
7è	90	135	22è	41	62
8è	85	127	23è	39	59
9è	80	120	24è	37	56
10è	75	112	25è	35	53
11è	70	105	26è	34	51
12è	65	97	27è	33	49
13è	60	90	28è	32	47
14è	57	86	29è	31	45
15è	55	83	30è	30	43
	·		31è et +	25	37

^{*}Pour rappel, en 2025 les « Majeurs » sont le Critérium de l'Ain et le Championnat de l'Ain « Jeunes ».

Classement et départage

Les classements dans chaque catégorie sont régulièrement actualisés, le classement final se fera à l'issue de la dernière compétition.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera sur le plus grand nombre de points obtenus lors du Championnat des Jeunes de l'Ain, puis du Critérium de l'Ain puis sur le plus grand nombre de participations et si l'égalité subsiste, sur la moins mauvaise place retenue pour l'attribution de points parmi toutes les participations.

La proclamation des vainqueurs et podiums dans toutes les catégories filles et garçons du Rankids 2025 aura lieu lors de la remise des prix du « Trophée de Familles » à Mionnay le 9 novembre 2025.